

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 24 juin 2011
(convocation du 14 juin 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Juin Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie-Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à partir de 11h20
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h25
M. GELLE Thierry à Mme. BONNEFOY Christine
M. LAMAISSON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h05
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 12h30
M. BRUGERE Nicolas à M. BRON Jean-Charles
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. BREZILLON Anne
M. CAZENAVE Charles à Mme. COLLET Brigitte
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11h

M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain jusqu'à 11h20 et à Mme FAORO Michèle à partir de 11h20
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11h
M. MERCIER Michel à M. GUICHOUX Jacques
M. MILLET Thierry à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane jusqu'à 10h25
Mme PARCELIER Muriel à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 11h
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. RAYNAL Franck à M. SOUBIRAN Claude
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre
Mme WALRYCK Anne à Mme DESSERTINE Laurence jusqu'à 10h

LA SEANCE EST OUVERTE

**FLOIRAC - Opération de rénovation urbaine du Bas Floirac - Protocole
d'échange foncier Gironde Habitat CUB - Décisions**

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La réalisation de l'opération de rénovation urbaine du Bas-Floirac du quartier Libération, pour laquelle une convention, en date du 26 juin 2006, a été conclue avec l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine, implique un réaménagement des espaces publics du quartier.

Ainsi, l'aménagement de la piste cyclable et piétonne P6, la régularisation de la propriété foncière du parking de Gironde Habitat ainsi que le futur élargissement de la rue Pierre Curie nécessitent des échanges fonciers préalables entre la Communauté Urbaine et Gironde Habitat sur le site de la résidence Pierre Curie.

Il s'agit pour la CUB d'acquérir les emprises foncières nécessaires :

- à la réalisation de la piste cyclable et piétonne P6, située dans le prolongement du mail Goya jusqu'à la rue Pierre Curie, dont les travaux seront réalisés à partir du mois de novembre 2011,
- au futur élargissement et aménagement de la rue Pierre Curie, ayant pour conséquence de modifier l'alignement existant.

Concernant Gironde Habitat, il s'agit d'acquérir, à des fins de régularisation une emprise aujourd'hui constitutive du domaine public communautaire.

Pour ce faire, il est proposé la conclusion d'un protocole avec Gironde Habitat permettant de déterminer les modalités de ces échanges fonciers.

Ledit protocole prévoit que Gironde Habitat cèdera à la CUB la parcelle AZ 354, à détacher pour environ 497 m², et la parcelle AZ 352, à détacher pour environ 45 m². Quant à la Communauté urbaine, elle cédera à Gironde Habitat la partie à déclasser de la voirie de la résidence Pierre Curie, pour une superficie d'environ 3214 m². Ces échanges seront réalisés à titre gratuit, à l'instar de tous les échanges fonciers de régularisation qui interviennent dans les opérations de rénovation urbaine.

Il est également prévu que la Communauté urbaine réalise des travaux d'aménagement du parking de la résidence afin de reconstituer d'une part, les places de stationnement supprimées du fait de la création du mail piéton et cyclable, et d'autre part, verse à Gironde Habitat une indemnité d'un montant de 12 500 euros HT en vue de la reconstitution sur son domaine privé de 10 places de stationnement.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir:

- approuver le protocole d'échanges fonciers ci-annexé,
- autoriser Monsieur le Président à signer ledit protocole.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention ANRU en date du 26 juin 2006

Vu le projet de protocole ci-joint,

Entendu le rapport de présentation,

Considérant qu'un échange foncier est à réaliser entre la Communauté urbaine et Gironde Habitat en vue de la réalisation d'aménagements d'espaces publics dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine de Floirac Libération, la Communauté urbaine délibère sur les modalités de cet échange telles qu'indiquées dans ledit protocole.

Décide

Article 1 :

Un échange foncier est réalisé avec Gironde Habitat en vue de l'aménagement d'espaces publics du projet urbain de rénovation urbaine de Floirac,

Article 2 :

Cet échange foncier est réalisé à titre gratuit et la Communauté urbaine versera une indemnité de 12 500 euros HT à Gironde Habitat,

Article 3 :

Monsieur le Président est autorisé à signer le protocole d'échange foncier,

Article 4 :

L'imputation de la dépense est faite sur le Chapitre 21 – Fonction 8220
– Compte 2111 – CRB UE00 – Programme HC 00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 juin 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 JUILLET 2011**

PUBLIÉ LE : 6 JUILLET 2011

M. JEAN TOUZEAU